

LES ECHOS DE SAINT-MAURICE

Edition numérique

Grégoire ROUILLER

Obéissance de la foi et pluralisme des vocations
(Liminaire)

Dans *Echos de Saint-Maurice*, 1978, tome 74, p. 59-64

© Abbaye de Saint-Maurice 2013

Obéissance de la foi et pluralisme des vocations

*Dans sa pleine maturité théologique, saint Paul, s'adressant aux Romains, déclare qu'il a reçu « grâce et mission d'apôtre pour amener à l'obéissance de la foi toutes les nations » (Rm 1, 5). Par une telle formule, il a sans doute conscience d'exprimer sa vocation propre en même temps que celle de tous les enfants de Dieu : **une obéissance qui, en dernière analyse, s'identifie avec la foi.** Une obéissance avec tout ce que le terme suggère, dans la théologie de saint Paul, de crainte amoureuse, de réflexion confiante et de communion avec son Seigneur. La foi étant, dans une telle perspective, vécue comme une réponse vitale qui comporte sans doute la reconnaissance par l'homme de sa radicale pauvreté et insuffisance, mais surtout l'accueil filial des dons de Dieu, la participation active aux œuvres de l'Esprit qui, dans et avec le croyant, loue le Père (Ga 4, 6 ; Rm 8, 15) et aime les autres membres du Christ (2 Co 5, 14).*

L'apôtre en est conscient : une telle vocation destinée à tous doit d'abord être proposée (« Comment croiraient-ils en celui qu'ils n'ont pas entendu ? » Rm 10, 14). L'évangélisation précède la réponse personnelle. Alors, loin de blesser l'unité de la communauté, la diversité des réponses manifeste avec surabondance les inépuisables richesses de la Sagesse de Dieu, chaque vocation particulière, vécue de manière originale, apparaissant comme une épiphanie et une incarnation de la vocation commune.

Tout au long de ce numéro des Echos, nous voulons scruter différents aspects de cet appel unique et de ses réalisations multiples. Mais auparavant, nous voudrions souligner combien sont difficiles et exaltantes, dans le contexte d'Eglise où nous sommes placés, la recherche

d'une authentique obéissance et une vie de foi humble et audacieuse. Pour le montrer, nous voudrions partir de ce qui nous paraît évident : de même que l'Évangile ne nous offre pas la présence d'un Seigneur sans visage ni la proposition d'un message sans contenu, de même notre réponse obéissante ne saurait être une adhésion aveugle ou l'écoute de nos propres caprices. L'appel de Dieu doit être audible pour que la réponse soit digne de ce nom. Seulement, pour de nombreux chrétiens, c'est ici que commencent les difficultés.

Un renversement de perspective

Beaucoup, en effet, font l'expérience d'un renversement pénible de situation. Il fut un temps (toutes les personnes de 50 ans l'ont connu) où la proposition d'Évangile, l'appel lancé à tous les hommes par l'Église était limpide et précis ; du Pape à son curé, en passant par son évêque et son catéchisme, le catholique entendait le même enseignement, des consignes de vie uniformes. Il péchait certes, mais ses péchés avaient un nom et un degré. Le bien, quand il voulait le pratiquer, lui était désigné jusque dans le détail. Le vrai était formulé en termes apparemment immuables. Dans de nombreux cas (jeûne, abstinence, sacrements, etc.) l'obéissance ne se discutait pas. Ainsi, nous avons connu des paysans qui, sans l'autorisation expresse de leur curé, laissaient périr leurs récoltes par suite des méfaits d'un orage, plutôt que de violer le précepte du repos dominical. Rappelons également le cas de cet évêque qui ne crut pas pouvoir permettre à un prêtre, sans autorisation préalable de Rome, de rompre le jeûne eucharistique, alors que ce dernier devait, par tous les temps, faire une marche de deux heures avant la célébration dominicale.

C'est pourquoi, si durant cette période de l'Église, la clarté de l'enseignement facilitait l'acte d'obéissance, cela ne mettait pas le chrétien à l'abri d'une grave paresse intellectuelle (on pensait pour lui) ou d'un infantilisme qui pouvait se complaire dans une obéissance mécanique mais rassurante.

Trois exemples de ce renversement

Les deux exemples que nous venons de citer suffiront à faire comprendre la perplexité et parfois le désarroi de certains devant la situation actuelle. Car il faut bien accepter ce qui est évident : non seulement

une telle limpidité n'existe plus, mais nous assistons à un effritement du langage doctrinal en même temps qu'à la remise en cause des normes pratiques proposées par l'Eglise, au point d'éprouver l'impression que chacun peut comprendre les consignes du magistère dans le sens qu'il souhaite. Evoquons trois domaines où un tel renversement s'est opéré.

a) En application stricte des orientations et du mandat du Concile Vatican II, le pape Paul VI a promulgué un nouvel « Ordo missae », c'est-à-dire un ensemble cohérent d'indications devant régler la célébration de l'eucharistie. Il a précisé clairement que ces normes devaient être appliquées par tous les catholiques et demandé avec insistance aux prêtres comme aux communautés chrétiennes de s'y conformer pour le service de l'unité, de l'amour fraternel et de la foi.

Or, nous constatons que, dans plusieurs parties du monde, des chrétiens et des prêtres n'ont pas accepté cette rénovation de la célébration eucharistique. Cela va même plus loin. Non seulement, ils célèbrent des eucharisties selon un rituel (celui de Pie V) expressément écarté par l'Eglise, mais certains parmi eux vont jusqu'à prétendre que les nouvelles prières eucharistiques sont contraires à la foi.

Que penser de telles attitudes ? Sont-elles tolérables dans la perspective catholique de l'« obéissance de la foi » ? Ou bien, comme il s'agit seulement (!) de discipline sacramentelle, une telle manière d'interpréter les consignes du Concile et du Pape est-elle compatible avec la liberté des enfants de Dieu et le pluralisme souhaitable des opinions dans le peuple chrétien ?

b) Deuxième exemple, également sacramentel et communautaire. Le même Pape, poursuivant son œuvre d'application de Vatican II et de rénovation de la pratique liturgique, a promulgué, après des années de consultations et d'études, un nouvel « Ordo paenitentiae », c'est-à-dire un nouveau rituel du sacrement de pénitence. Pour répondre aux besoins du monde entier, ce rituel comporte une nouveauté, celle de pouvoir donner l'absolution sacramentelle, de façon collective, sans aveu individuel. Le Pape a présenté cette possibilité comme exceptionnelle et applicable seulement dans des situations bien précises (afflux de pénitents, manque de prêtres malgré les précautions prises pour se décharger d'autres tâches moins urgentes, impossibilité pour les ---sonnes présentes de recevoir pendant longtemps l'absolution

sacramentelle). Par suite d'abus qui ne tardèrent pas à se faire jour, le Pape est revenu à maintes reprises sur ce sujet (comme nous l'explique l'article de E. Zumofen). Sa toute dernière intervention du 20 avril 1978, revêt même un caractère de gravité et de fermeté étonnant.

Or, ici encore, les chrétiens constatent que dans de nombreuses paroisses, maisons de retraites et lieux de pèlerinage, alors qu'aucune des conditions requises par le Pape ne sont remplies, on donne l'absolution collective à des groupes de chrétiens, du reste souvent convoqués dans ce but (ce qui est expressément exclu par les normes de l'Eglise).

L'exceptionnel est devenu règle courante.

Devant ces faits, les mêmes questions se posent. Que penser d'une telle disharmonie entre des normes claires et une pratique pastorale ? Faut-il y voir un signe de la décomposition de notre langage, les mots ayant l'élasticité qu'on veut bien leur accorder ? Doit-on y lire au contraire les fruits prometteurs d'une liberté dans l'interprétation des consignes de l'Eglise ? En transgressant de manière évidente la lettre, (car dans quelle paroisse de Suisse romande un chrétien devrait-il rester un long temps sans pouvoir se confesser ?) serait-on fidèle à l'esprit du Concile et du Pape ? S'agirait-il d'une pratique « prophétique », d'une obéissance (anticipée, ironisent certains) de la foi ?

c) Prenons un troisième exemple. A maintes reprises et avec de multiples nuances, le magistère de l'Eglise a enseigné, qu'entre l'idéologie marxiste pure et la foi chrétienne, il y avait incompatibilité. Il a également indiqué pour quelles raisons graves un chrétien ne pouvait pas adhérer sans réserve à un parti qui se réclamait de l'intégralité d'une telle idéologie. Les évêques français ont repris et explicité, dans le contexte qui est le leur, cet enseignement officiel de l'Eglise.

Or, tout récemment, nous venons de voir les responsables de la JOC française pousser l'exclusive jusqu'à refuser d'adresser une invitation, en vue de leur rassemblement du cinquantième anniversaire, à des responsables de syndicats ouvriers qui ne sont pas d'obéissance communiste ou gauchiste. Nous avons entendu les mêmes responsables déclarer à la Radio que, non seulement une lecture rigoureusement marxiste de l'histoire était légitime, mais qu'il n'y en avait pas d'autre qui soit acceptable. L'un d'eux se permit même cette déclaration de mauvais goût : « si Jésus vivait aujourd'hui, il aurait certainement sa carte du parti communiste. »

Que faut-il penser de telles opinions ? Sont-ce des manifestations, un peu vives sans doute (mais jeunesse oblige !) quoique légitimes d'un pluralisme politique reconnu comme bénéfique depuis longtemps parmi les chrétiens ? S'agit-il au contraire d'inconséquences graves, de mutilation de l'Évangile et, ici encore, de désobéissance caractérisée ?

Nous aurions pu multiplier les signes de ce renversement, tirer des exemples, soit de l'enseignement théologique (qui est le Christ ? que penser des sacrements ? de l'Église ?), soit des comportements pratiques (intercommunion, divorce et remariage, etc.). Ceux que nous avons évoqués suffisent à étayer cette affirmation que nous voulions mettre en lumière : une obéissance d'Église, quand elle ne veut pas demeurer dans le vague, n'est pas chose aisée. C'est pourtant dans une telle perspective de foi que chacune de nos vocations doit s'inscrire. Nous ne sommes pas appelés à vivre isolés : être chrétien c'est indéfectiblement appartenir à une communauté de frères.

Quelle attitude adopter ?

Notre but dans ce liminaire n'était pas de proposer des solutions devant une situation nouvelle, souvent difficile. C'est pourquoi nous nous contentons de quelques remarques de conclusion.

a) Nous croyons qu'il faut éviter la solution extrême qui consisterait à laisser le croyant seul devant l'Écriture, confiant dans la seule lumière du Saint-Esprit. Ce fut parfois l'attitude de certains de nos frères protestants. Nous pensons qu'une telle position soulève des difficultés insurmontables que nous ne pouvons pas développer ici.

b) Nous sommes pourtant conscients que le temps est révolu où la parole et le comportement de l'évêque ou des prêtres servaient de normes sûres (quasi infaillibles...) pour le comportement des chrétiens. Ce qui nous paraît heureux et malheureux à la fois. Heureux, car la liberté, la réflexion et la responsabilité de chacun doivent se manifester et s'exercer. Le Père veut des enfants adultes. Malheureux cependant, quand une telle situation provient de l'infidélité de ceux qui, par appel, sont au service de la foi et de la vie de leurs frères. La logique de l'Évangile voudrait en effet que chaque évêque et chaque prêtre puissent

dire comme saint Paul : « Montrez-vous tous, frères, mes imitateurs, et regardez ceux qui se conduisent selon le modèle que vous avez en nous. » (Phil 3, 17)

c) L'attitude du chrétien doit être, croyons-nous, plus simple et plus souple à la fois.

Simple, parce qu'elle doit être imprégnée d'une confiance sans limite à l'égard du Père qui nous a parlé par son Fils et qui a envoyé son Esprit dans nos cœurs. C'est une telle confiance qui devrait porter le chrétien à scruter, à méditer, à habiter l'Ecriture, là où il est assuré de rencontrer son Seigneur, de l'entendre en vérité.

Cette lecture ne sera pas détachée d'estime et d'obéissance à l'égard du magistère de l'Eglise. Le chrétien sait en effet que l'Eglise est et demeure l'unique lieu où l'on peut comprendre en plénitude la Parole de Dieu. Il sera donc à l'écoute des grandes orientations de l'Eglise ; il approfondira son enseignement avec intelligence et liberté.

Ainsi, pour reprendre les exemples que nous évoquions plus haut, que le chrétien et le prêtre célèbrent, en toute paix intérieure, l'eucharistie selon le rituel proposé par le Pape, qu'ils approfondissent le sens et l'importance de la confession individuelle, sachant qu'ils ne s'écartent pas de l'Evangile, qu'ils gardent sereinement l'esprit en alerte devant l'idéologie marxiste, et manifestent leurs réserves expresses à l'égard des visées d'un parti qui heurtent directement le message du Christ (athéisme, agressivité poussée jusqu'à la haine à l'égard de classes sociales et d'autres frères, etc.).

*Pour tout le reste, et plus que par le passé, le chrétien doit garder un esprit critique et lucide. Nous ne disons pas un esprit méfiant. Il accordera son adhésion à un synode, à un évêque, à un prêtre ou à un théologien dans la mesure où ceux-ci sont fidèles à leur vocation respective (nous ne mettons pas sur le même plan l'évêque et le théologien), parlent et agissent **en communion** avec l'enseignement de l'Ecriture proposé par le Pape et les Conciles.*

Par vocation le chrétien se souviendra surtout qu'il doit être indéfectiblement attaché « à l'enseignement des apôtres, à la communion fraternelle, à la fraction du pain et à la prière ».

Grégoire Rouiller